

Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2019

Bruxelles



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



febrap

Table des matières

Préface	4
Historique et objectifs.....	4
Écoles participantes au projet en 2019.....	5
1. Chiffres de l'année 2019	5
1.1 Vue globale des jeunes suivis en 2019 dans les différents établissements scolaires.....	5
1.2 Répartition des élèves selon le genre	5
1.3 Répartition selon la forme d'enseignement suivi.....	6
1.4 Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	7
2. Résultats des suivis et orientation des jeunes	8
2.1 Élèves qui suivent un enseignement de forme 2.....	8
2.2 Élèves qui suivent un enseignement de forme 3.....	10
3. Actions réalisées	12
3.1. Actions spécifiques.....	12
3.3. Tout au long de l'année	14
Construction du projet professionnel de ces jeunes	14
Information sur les réseaux, les structures à mobiliser.....	14
Aide à l'insertion sociale et professionnelle	15
Préparation à la transition de l'école au monde du travail	15
Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise.....	16
Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet	16
3.4. Renforcement du projet	16
Suivis	17
Actions mises en place.....	18
Temps passé en ETA.....	18
Formations	20
4. LES COMITÉS	20
4.1 Comité d'accompagnement.....	20
4.2 Comité de suivi local	21
4.3 Comité pédagogique.....	21
Intervenants.....	21
5. AUTRES RÉUNIONS.....	21
5.1 Réunions entre partenaires	22
5.2 Formations	22
5.3 Colloques, conférences.....	22
6. Difficultés/facilités rencontrées.....	23

6.1. Difficultés	23
6.2. Facilités	23
7. CONCLUSION.....	24

Préface

Comme chaque année, le rapport annuel permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Outre les chiffres qui expriment de manière synthétique et précise les réalités du terrain, une analyse plus qualitative est également proposée.

Basé sur les rapports d'activités de l'ensemble des référent-e-s du projet Transition Insertion 2020 et renforcé par l'expérience et les observations de la coordinatrice, le rapport annuel se veut être une photographie globale des actions et résultats du projet.

Plus concrètement, dans une première partie, ce sont les données chiffrées, détaillées par école, par type et forme d'enseignement suivi et par genre qui sont proposées.

Une seconde partie propose une vue générale des actions réalisées tout au long de l'année 2019 en ce compris les facteurs facilitants et limitants du projet.

Historique et objectifs

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec d'autres intervenants, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service PHARE, à un projet cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce projet vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en situation de handicap le plus rapidement possible après la fin de leurs études secondaires dans l'enseignement spécialisé. Chaque école faisant partie du projet nomme un référent-coordonateur (enseignant, éducateur, ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui est chargé d'encadrer les jeunes issus de formes 2 et 3 pendant leur dernière année d'études secondaires et pendant les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

A Bruxelles, la FEBRAP assure la coordination du projet et :

- Organise les réunions du comité pédagogique qui réunit les référents-coordonateurs du projet et coordonne leur action ;
- Organise les réunions du comité de suivi local, réunit les directeurs des établissements scolaires participant au projet, ainsi que les autres partenaires du projet (le service Phare, etc).
- Organise régulièrement des formations avec les principaux intervenants du secteur à l'attention des référents coordonnateurs,
- Participe à des réunions de suivi du projet à Bruxelles et en Wallonie,
- Supervise l'action des ergothérapeutes engagés dans les ETA et la création de supports indispensables au déroulement du projet.

En juillet 2018, en Région Bruxelloise, le projet a bénéficié d'un renforcement budgétaire qui a permis :

- d'engager deux ergothérapeutes en décembre 2018. En août 2019, un troisième ergothérapeute a été engagé pour compléter l'équipe existante,
- d'étendre le projet à l'enseignement qualifiant ordinaire pour accompagner les jeunes en formation en dernière année (6^{ème} et 7^{ème} professionnelle et technique) ainsi qu'une année après leur sortie. A ce jour, 14 écoles font partie du projet. Une coordinatrice pédagogique a été engagée à mi-temps pour assurer la coordination de l'équipe des référents-coordonateurs qui mettent le projet en œuvre dans les écoles du qualifiant ordinaire.

Écoles participantes au projet en 2019

Saints-Jean-et-Nicolas (Schaerbeek)
Ecole Schaller (Auderghem)
Ados Pilifs (Neder Over Hembeek)
Institut communal professionnel des polders (ICPP Uccle)
Institut Alexandre Herlin (Berchem-Sainte-Agathe)
Institut Decroly (Uccle)
Institut Charles Gheude (Bruxelles Ville)
Ecole Notre-Dame de Joie (Bruxelles Ville)
La Clairière (Watermael-Boitsfort)

⇒ Soit, pour l'enseignement spécialisé, un total de 9 écoles et 16 référents-coordonateurs

1. Chiffres de l'année 2019

1.1 Vue globale des jeunes suivis en 2019 dans les différents établissements scolaires

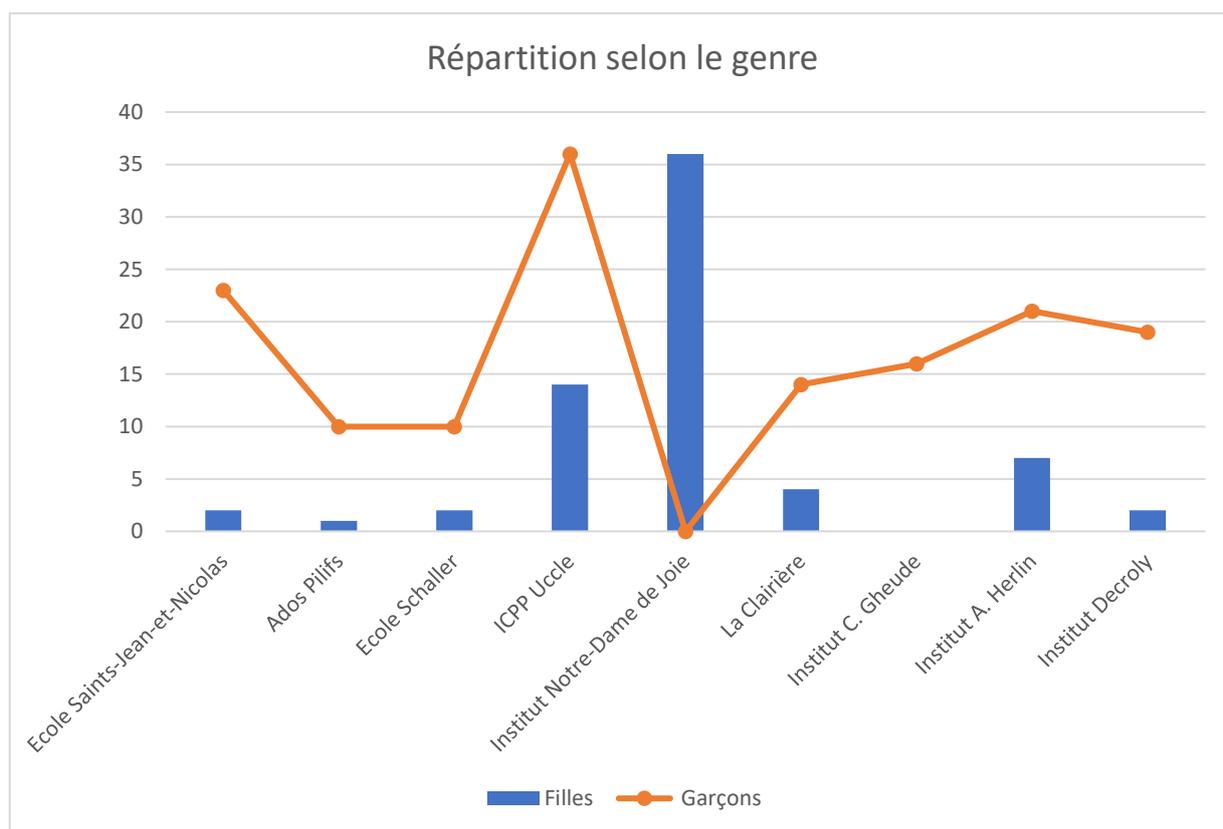
En 2019, le projet a accueilli 217 élèves dont 68 filles et 149 garçons.

Ecoles	Filles	Garçons	TOTAL
Ecole Saints-Jean-et-Nicolas	2	23	25
Ados Pilifs	1	10	11
Ecole Schaller	2	10	12
ICPP Uccle	14	36	50
Institut Notre-Dame de Joie	36	0	36
La Clairière	4	14	18
Institut C. Gheude	0	16	16
Institut A. Herlin	7	21	28
Institut Decroly	2	19	21
TOTAL	68	149	217

1.2 Répartition des élèves selon le genre

217 élèves dont 31% filles, 69% garçons. La proportion reste la même d'année en année : +/- 1/3 de filles sur l'ensemble des jeunes du projet.

Ecoles	Filles	Garçons
Ecole Saints-Jean-et-Nicolas	2	23
Ados Pilifs	1	10
Ecole Schaller	2	10
ICPP Uccle	14	36
Institut Notre-Dame de Joie	36	0
La Clairière	4	14
Institut C. Gheude	0	16
Institut A. Herlin	7	21
Institut Decroly	2	19
TOTAL	68	149

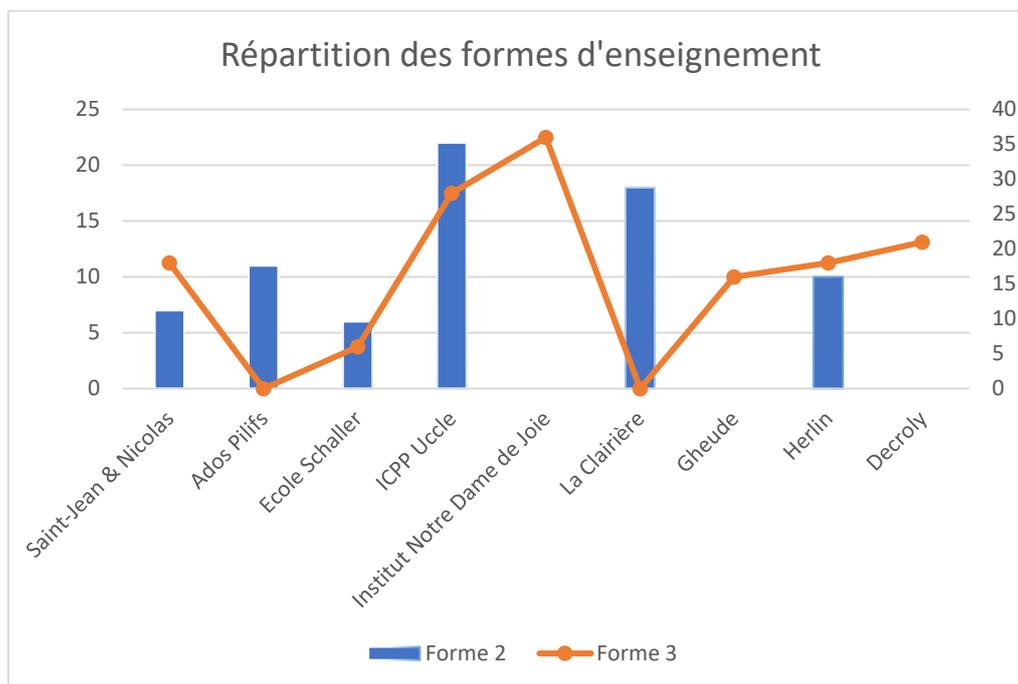


1.3 Répartition selon la forme d'enseignement suivi

Les graphiques ci-dessous montrent un plus grand pourcentage de forme 3 : 66 % contre 34 % en forme 2.

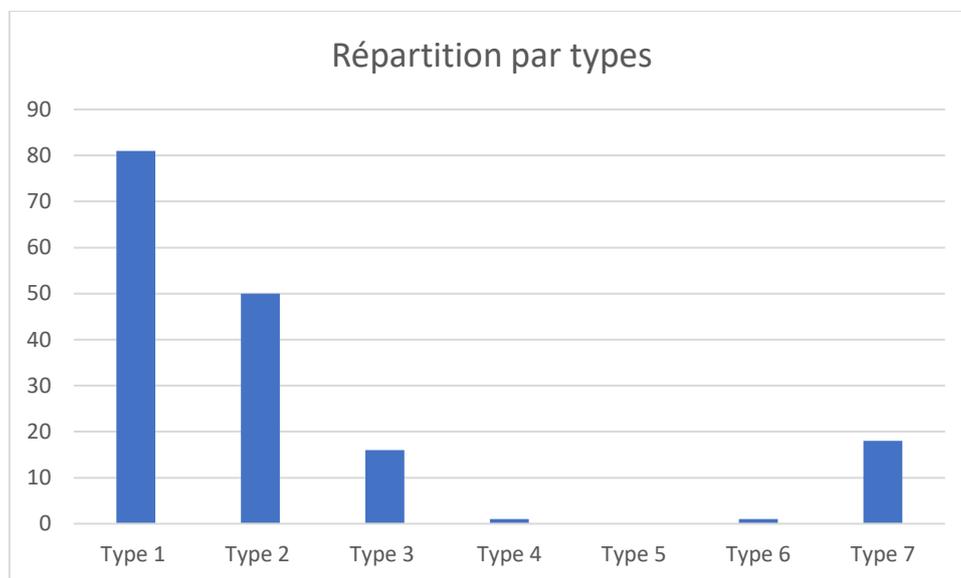
Ecoles	Elèves	Forme 2	Forme 3
Saint-Jean & Nicolas	25	7	18
Ados Pilifs	11	11	0
Ecole Schaller	12	6	6
ICPP Uccle	50	22	28
Institut Notre Dame de Joie	36	0	36
La Clairière	18	18	0

Gheude	16	0	16
Herlin	28	10	18
Institut Decroly	21	0	21
TOTAL	217	74	143



1.4 Répartition des élèves selon le type d'handicap suivi

Ecoles	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7
Ecole Saints-Jean-et-Nicolas	18	7					
Ados Pilifs		11					
Ecole Schaller	6	5		1			
ICPP Uccle							
Institut Notre-Dame de Joie	36						
La Clairière		18					
Institut C. Gheude	16						
Institut A. Herlin		9				1	18
Institut Decroly	5		16				
TOTAL	81	50	16	1	0	1	18



Petit rappel sur les types de handicap¹ :

- Type 1 : arriération mentale légère
- Type 2 : arriération mentale modérée ou sévère
- Type 3 : troubles caractériels et/ou de personnalité
- Type 4 : déficience physique (handicap moteur)
- Type 5 : enfants malades (type organisé en milieu hospitalier)
- Type 6 : déficience visuelle (aveugles et malvoyants)
- Type 7 : déficience auditive (sourds et malentendants)
- Les troubles DYS sont dorénavant répartis dans les autres types

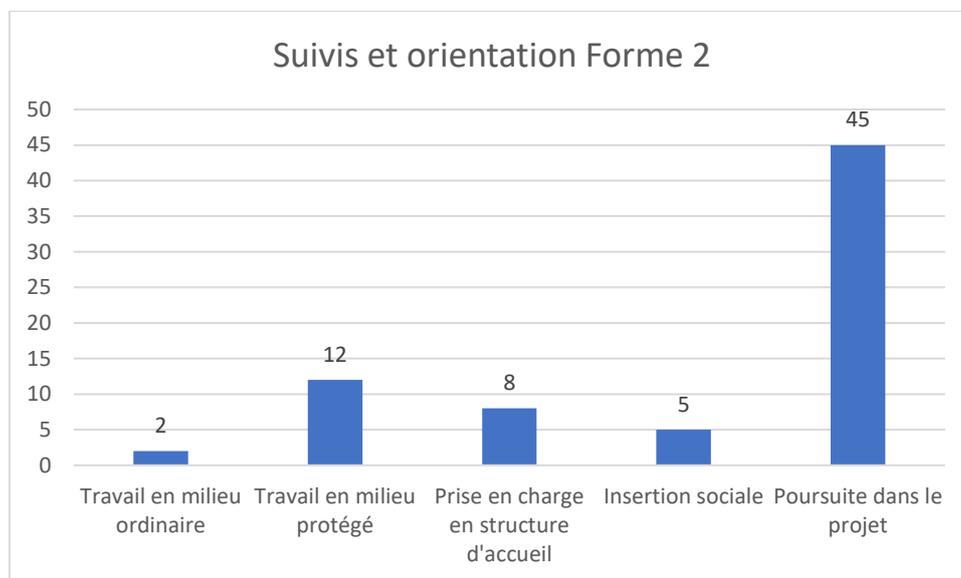
2. Résultats des suivis et orientation des jeunes

2.1 Élèves qui suivent un enseignement de forme 2

Il est agréable de voir le nombre de contrats en entreprise de travail adapté augmenter pour cette année : 12 contre 10 en 2018.

Le travail des trois ergothérapeutes fait gonfler les chiffres mais cela concerne des travailleurs qui sont sortis du projet et qui n'apparaissent donc pas dans ces tableaux.

¹ Consulté sur le site internet pro.guidesocial.be (6 mai 2020)



Travail en milieu ordinaire	3%
Travail en milieu protégé	17%
Prise en charge en structure d'accueil	11%
Insertion sociale	7%
Poursuite dans le projet	63%

Plus précisément :

	Forme 2
Insertion socioprofessionnelle	
<i>Travail en milieu ordinaire</i>	
Contrat de travail à durée indéterminée	1
CAP PHARE en milieu ordinaire	1
<i>Travail en milieu protégé</i>	
Contrat de travail en ETA	12
<i>Prise en charge en structure d'accueil</i>	
Intégration en centre de jour, service résidentiel pour adulte handicapé, logement supervisé	5
Participation à des activités artistiques de loisirs au sein d'associations spécialisées (CREAHM, etc...)	1
Convention de volontariat	2
Insertion sociale (avec accompagnement)	
Capacité à se rendre chez Actiris, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	2
Capacité à s'intégrer dans une équipe...	1
Présentation générale correcte	1
Suivi par un service d'accompagnement ou autre	1
Poursuite dans le projet	45
Nombre d'élève en forme 2	72

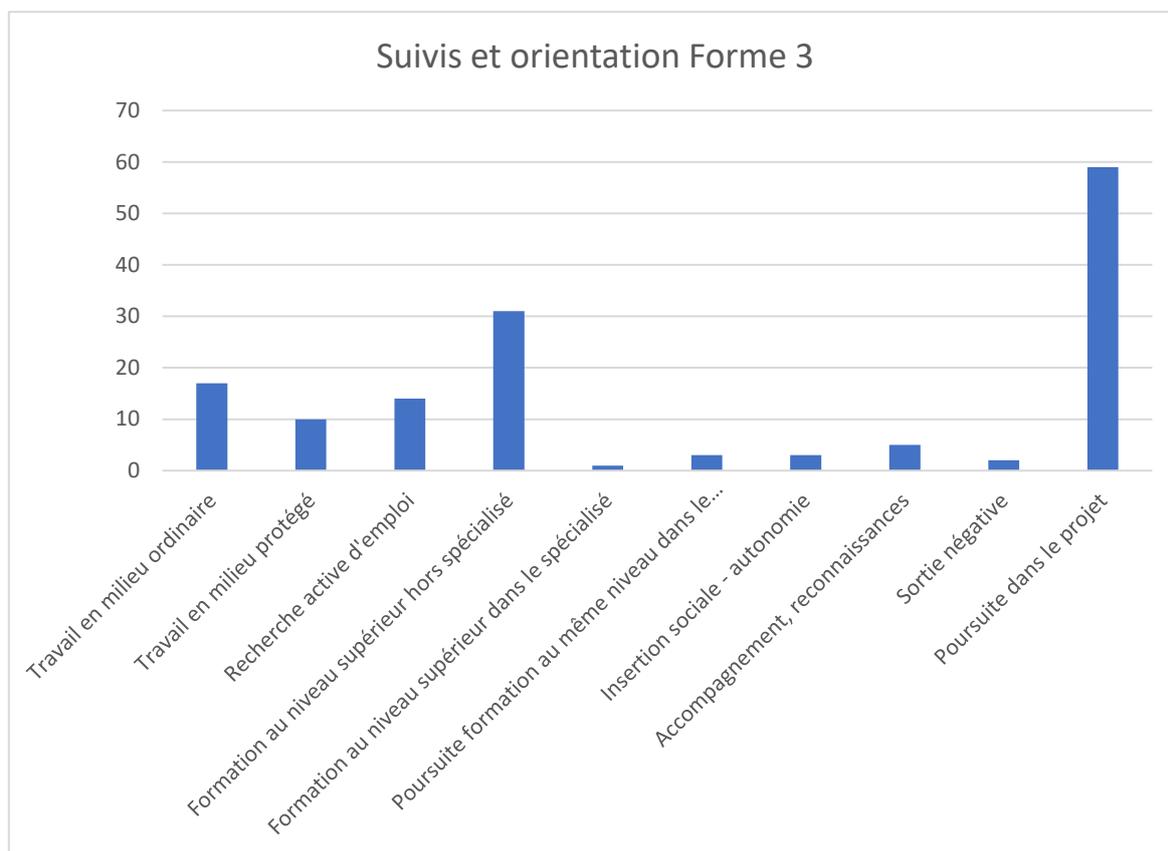
2.2 Élèves qui suivent un enseignement de forme 3

Nous constatons cette année une augmentation d'emplois dans le milieu ordinaire : 17 jeunes en 2019 contre 9 en 2018. Il y a plusieurs raisons : plus de partenaires, diversification et multiplication des patrons, de nouvelles entreprises curieuses des démarches CAP, etc. En 2018, une école a eu moins de sortants car des élèves avaient raté leur qualification, ce qui n'est pas le cas en 2019.

L'ordonnance bruxelloise du 2 février 2017 imposant aux pouvoirs locaux (administrations communales) un quota de 2,5% d'emplois réservés aux personnes handicapées favorise également l'engagement de nos jeunes. Nos référents sont de plus en plus en contact avec les administrations communales.

D'autres écoles préfèrent orienter leurs jeunes vers des formations hors circuit spécialisé : 31 en 2019 contre 16 en 2018. Cette année, plus de jeunes avaient les capacités pour entamer ce genre de formation : soit en intégration dans l'enseignement ordinaire professionnel, soit dans des centres de formation.

Travail en milieu ordinaire	12%
Travail en milieu protégé	7%
Recherche active d'emploi	10%
Formation au niveau supérieur hors spécialisé	21%
Formation au niveau supérieur dans le spécialisé	1%
Poursuite formation au même niveau dans le spécialisé	2%
Insertion sociale - autonomie	2%
Accompagnement, reconnaissances	3%
Sortie négative	1%
Poursuite dans le projet	41%



Plus précisément :

	Forme 3
Insertion socioprofessionnelle	
<i>Travail en milieu ordinaire</i>	
Contrat de travail à durée indéterminée	3
Contrat de travail à durée déterminée	7
CAP PHARE en milieu ordinaire	7
<i>Travail en milieu protégé</i>	
Contrat de travail en ETA	10
<i>Recherche active d'emploi</i>	
Après obtention de la qualification	12
Sans qualification	2
Poursuite formation au niveau supérieur	
<i>Formation hors spécialisé</i>	
Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	22
Orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale	8
Recherche active de formation complémentaire avec accompagnement	1
<i>Formation dans le spécialisé</i>	
Poursuite d'une formation autre que scolaire (Phare)	1

Poursuite formation au même niveau dans le spécialisé	
Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	1
Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre formation	1
Poursuite d'une formation en alternance	1
Insertion sociale (autonomie)	
Capacité à se rendre chez Actiris, aux agences locales emploi, à la mutuelle, etc.	3
Sortie neutre	
Suivi par un service d'accompagnement	3
Inscription chez Actiris	2
Sortie négative	
	2
<hr/>	
Poursuite dans le projet	59
Nombre d'élève en forme 3	145

3. Actions réalisées

3.1. Actions spécifiques

- **Journée d'information** organisée le 29/01/2019 : événement regroupant 14 associations réparties en plusieurs secteurs : l'administration, la formation, le volontariat, l'accompagnement, les activités de jour et le travail en entreprise. 157 jeunes des 9 écoles du projet sont venus se renseigner sur leur avenir après-école. Grâce à cette journée, plusieurs jeunes ont pu être intégré en bénévolat dans une association, d'autres, en rencontrant les ergothérapeutes, ont eu envie d'aller en entreprise de travail adapté, etc. Cette journée a également renforcé le lien avec les partenaires en vue de reconduire l'événement à l'année d'après.



- **Journée Outils pédagogiques** : le 1 octobre, une journée a été dédiée à la découverte d'outils pédagogiques permettant l'orientation des jeunes. Les référents ont ainsi découvert des outils pour travailler sur l'estime de soi, les valeurs, l'orientation professionnelle, la connaissance de soi.
Durant cette journée, les référents ont également pu participer à l'élaboration d'un jeu de cartes ayant pour objectif la préparation à un stage ou un futur emploi. Les ergothérapeutes du projet travaillant dans les entreprises de travail adapté ont relevé plusieurs comportements problématiques rencontrés. Ce jeu met donc les jeunes en situation et permet ainsi une discussion et un réajustement avec le référent.
- **Projet vidéo** : les référents ont émis le besoin de supports permettant aux jeunes de mieux visualiser l'environnement de travail et certains métiers. Une équipe a donc été mise en place pour élaborer ce projet à travers plusieurs thématiques : explication du métier de jardinier par exemple. Ces vidéos seront publiées en 2020.
- Dans une école du projet (Institut Alexandre Herlin), a vu se créer une **approche de partenariat** identique avec le CPMS4 d'une part et certaines logopèdes d'autre part. Et ce afin de travailler le projet du jeune plus tôt et ainsi réduire le fossé entre ses envies et l'enseignement. Le but étant de le réorienter si son projet est différent de celui de l'école.
- En novembre, l'école Schaller a comme chaque année organisé la **matinée « Après-école »** à destination des parents et élèves. Plusieurs institutions ont ainsi présenté leurs actions destinées au public cible dont les ETA. Les ergothérapeutes ont représenté le secteur et ont ainsi pu rassurer les parents et élèves sur les conditions de travail. Cette matinée a permis de cibler l'importance, pour les jeunes et leurs parents, de rencontrer les acteurs de terrain leur permettant un avenir adapté à leurs envies et besoins.
- **Guide de la transition** : les coordinateurs des trois zones du projet (Bruxelles, Liège, Namur-Brabant Wallon) ont commencé la rédaction d'un guide à destination des professionnels de la transition école-vie adulte. Ce document regroupera les outils développés par les référents durant ces dernières années. Ce guide verra le jour en 2020.
- **Présentation du projet** à des élèves en dernière année d'ergothérapie, Ilya Prigogine. La coordinatrice leur a présenté le projet et l'importance pour les jeunes d'être pris en charge sur le poste de travail.

3.3. Tout au long de l'année

Construction du projet professionnel de ces jeunes

En fonction de l'établissement scolaire, la façon de procéder est différente. Cependant les grands thèmes sont récurrents.

Au préalable, certaines écoles rencontrent les parents pour les impliquer dans le projet Transition Insertion et leur proposer d'y adhérer. Ensuite vient l'examen du PIA (plan individuel d'apprentissage) et discussion avec le titulaire de l'élève.

Premier entretien avec le jeune en vue d'établir un plan d'action en fonction de ses objectifs professionnels ou avec les parents en fonction du niveau de compétences techniques et sociales qui correspond davantage à un accueil en centre de jour.

Il est important d'organiser des entretiens individuels à chaque étape :

- Ciblage du projet, travail sur soi : recherches des ressources, qualités et compétences à mettre en avant. Connaissance de soi et estime de soi : mise en avant des qualités, identification des faiblesses et points à améliorer. Différents supports : liste, tests, cartes, ...
- Recherches de formations : appels, inscriptions, accompagnement pour les visites, préparation aux tests
- Métiers : réflexion sur le choix de la profession, sur les implications, conséquences, avantages et inconvénients. Lecture de fiches métiers pour infirmer ou affirmer son choix professionnel, recherche d'emploi via les sites internet, les agences d'intérim et réalisation de listes d'entreprises intéressantes pour le jeune.
- Stages : Recherche de stages d'observation/ stages spécifiques sans lien direct avec les stages obligatoires dans leurs options, préparation de l'entrée en stage : attitude, tenue, horaire, et accompagnement aux entretiens de stage. Retour sur les stages : mise en lumière des éléments positifs et d'amélioration, analyse de l'environnement.
- Elaboration du projet professionnel à moyen terme : Cv, Lettre de motivation, entretien d'embauche.
- L'administration : structures à contacter, obligations légales, contrats, aides post-école, ...

Information sur les réseaux, les structures à mobiliser

En fonction du jeune, de ses attentes et des spécificités, le référent l'oriente vers des organismes différents. En voici une liste non exhaustive :

- Animation Actiris : présentation de l'organisme, de la Cité des métiers et de la consultation sociale.
- Animations collectives avec Jeep (dispositif régional visant l'amélioration de la transition des jeunes entre l'école et la vie active) : informations sur les agences d'intérim, la recherche d'emploi, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, le salaire, le chômage, l'ONEM et les organismes de paiements.
- Animation réalisée par le FFI (Fonds de Formation pour les Intérimaires) sur le travail en intérim. Cela a permis à plusieurs jeunes de bénéficier de formations.
- Visites d'EFPP, recherches sur Dorifor, visites d'entreprises.
- Animation Service PHARE : des travailleurs sociaux viennent à l'école pour présenter leurs missions dont le dossier individuel informatif.
- Animations collectives avec des services d'accompagnement qui présentent leurs activités.
- Participation à des journées d'information comme celle du 29/01/2019, rencontre d'autres organismes comme les services de volontariat, Exaris, InforJeunes, Gamp, Inclusion, etc.

Lors de la prise en charge individuelle, le référent se penche sur l'explication des mutuelles, des syndicats, des allocations familiales et autres aides comme TaxiBus de la STIB.

Un référentiel de sortie a été créé dans lequel il y a toutes les informations nécessaires et utiles où il est expliqué de manière simple et condensée les démarches administratives, les aides à l'emploi, les adresses utiles et les services s'occupant des formations. Celui-ci est mis à jour chaque année.

Aide à l'insertion sociale et professionnelle

Des contacts ont été pris avec des organismes spécifiques au handicap (ex : Alpha-signes ou Info-Sourds pour le Types 7) ainsi qu'avec des organismes susceptibles d'aider les jeunes dans leur recherche de travail (Le Service PHARE, Actiris, ...), des lieux de travail (ETA, Administrations communales, Intérim, ...) et des activités de jour ou citoyennes (des services d'accompagnement, Les Petits Riens, Oxfam, Service citoyen et Push).

Il est également important de connaître les aides à l'emploi pour les futurs employeurs, ainsi que toutes les démarches administratives pour un emploi.

Préparation à la transition de l'école au monde du travail

Cette préparation passe par une préparation à l'école et par un stage avant tout autre chose.

En ce qui concerne la préparation à l'école, elle est multidisciplinaire :

- Laisser le jeune faire les démarches pour trouver un stage ; le but étant de favoriser l'autonomie.
- Travail sur les codes de conduite pour un entretien d'embauche et/ou pour un travail.
- Préparation à l'entretien : modèle SMART, présentation brève de son parcours, questions clés, heure d'arrivée, comportement non verbal, tenue vestimentaire, motivation, lecture du site internet, préparation du trajet.
- Réalisation d'ateliers de conditionnement pour préparation au conditionnement en ETA, Journée Transfert T1, Atelier ETA T2.
- Analyse des annonces correspondant au CV du jeune. Ce dernier devra être adapté au fur et à mesure des expériences.
- Travail en parallèle avec les équipes éducatives qui leur ont enseigné à utiliser un PC, créer et gérer une boîte mail, créer leur CV, leur lettre de motivation, postuler pour un job étudiant, ... et tout ce dont ils auront besoin pour se gérer : banque, logement, gestion du budget...
- Utilisation de la salle informatique : création de courriel, recherche sur les sites internet liés à l'emploi, aux différentes structures, etc.
- Utilisation des outils et brochures à disposition : une valise pédagogique (« Comment être un professionnel ? », FEBRAP) permet de découvrir comment s'organise une entreprise, qui sont les personnes ressources en cas de demande particulières, quels sont les comportements à avoir en fonction d'une situation précise (jeux de rôle).
- Une agence d'intérim a collaboré avec une école dans le but d'inscrire des élèves (T1 F3) dans un premier temps pour trouver un job d'étudiant. L'agence d'intérim a pris en charge une simulation d'entretien d'embauche.
- Organiser des journées découverte d'un métier.

- Entretiens individuels entre les stages pour faire le point sur l'attitude professionnelle et l'adapter si nécessaire.

Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

Au niveau du Conseil de classe : présentation du projet de l'élève, concertation avec les enseignants sur la viabilité du projet et les difficultés à palier.

Dans l'ensemble de l'établissement scolaire, concertation et collaboration avec les professeurs de pratique et de cours généraux : suivi des stages, de l'accrochage scolaire.

Invitation des enseignants à prendre part aux différentes animations et visites ; Mise en place de remédiations en français en math ou via la logopède pour que les jeunes réussissent leurs tests d'entrée aux formations ; Mise en place de programmes d'études spécifiques en classe en fonction du projet du jeune (ex: recherches sur internet, préparation du CV, questionnaire à compléter, exercices ciblés dans certaines manières, travail sur l'attitude professionnelle, etc.) ; Concertation avec le PMS.

Concertation régulière avec cheffes d'atelier et les maîtres de stage : remédiations à apporter et stratégies à mettre en place pour chacun de nos élèves en concertation régulière avec les équipes éducatives lors de travaux en équipe et des conseils de classe avec les équipes éducatives et les cheffes d'atelier.

Du côté de l'articulation entre les différents acteurs, concertation avec le service d'accompagnement du jeune pour un accompagnement à la réussite du test d'entrée en formation.

Pour donner suite aux stages, un retour multipartite a lieu : le responsable sur place (moniteur, ouvrier qui supervise), l'accompagnateur (référént-coordonateur ou ergothérapeute de la FEBRAP) évaluent le jeune par rapport à des objectifs qualitatifs déterminés a priori. C'est à partir de cela que nous pouvons avoir un regard extérieur sur la performance du jeune et que nous pouvons adapter notre niveau d'exigence et nos pratiques pédagogiques.

Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet

Les suivis pédagogiques permettent d'échanger sur les pratiques d'accompagnement, de partager les ressources de chacun et d'élargir le réseau de partenaires. Grâce au travail de la coordinatrice, le projet Transition Insertion et le Fonds Social Européen gagnent en notoriété – ce qui permet une entrée en matière moins laborieuse lorsque les référents contactent des partenaires externes. Les partenariats jadis fragiles se sont renforcés notamment grâce à l'organisation de la journée d'information du 29/1/2019.

Depuis le renforcement, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé en entreprise de travail adapté. C'est un atout indispensable pour l'insertion des stagiaires dans le milieu du travail ; grâce au travail des trois ergothérapeutes, le nombre d'engagement a doublé par rapport à l'année passée. La collaboration avec les référents est indispensable pour une meilleure prise en charge du jeune.

3.4. Renforcement du projet

Grâce au financement supplémentaire dont nous bénéficions depuis début décembre 2018, deux ergothérapeutes ont rejoint le projet dans le but de renforcer l'accueil et l'accompagnement des jeunes stagiaires et nouveaux entrants en ETA. Un troisième ergothérapeute complète l'équipe depuis août 2019.

Nous avons en effet constaté que les nouveaux stagiaires ou travailleurs étaient, la plupart du temps, accueillis dans les ETA par le service social, puis très rapidement mis au travail sous la supervision d'un moniteur qui, lui-même, manquait souvent de disponibilité pour accueillir ces nouveaux arrivants dans les meilleures conditions.

Les missions de ces ergothérapeutes sont nombreuses :

- Accueil des nouveaux entrants dans les ETA (stagiaires et travailleurs),
- Accompagnement des nouveaux entrants afin qu'ils comprennent les codes de l'ETA et du travail en équipe,
- Renforcement des gestes et codes à acquérir au sein des écoles via des observations en ETA,
- Préparation du calendrier de stages en accord avec les écoles et les ETA, et ce afin de pouvoir assurer le meilleur suivi possible pour chaque élève concerné,
- Apport de modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration et l'autonomie du stagiaire dans son milieu professionnel,
- Elaboration d'outils pratiques à destination des établissements scolaires et des services d'encadrement des ETA,
- Liens étroits avec les référents-coordonateurs des écoles secondaires spécialisées
- Premières prises de contact avec les élèves au sein des établissements scolaires afin d'assurer le lien, et ainsi de les rassurer, lors de leur entrée en ETA,
- Participation aux réunions de suivi pédagogique,
- Suivi des démarches administratives liées au projet,
- Collaboration avec le chargé de projet Bien-être et Formation en vue d'établir des outils pratiques à destination des établissements scolaires et des services d'encadrement des ETA (évaluation, suivi, etc.),
- Organisation de formations spécifiques au poste de travail pour le personnel encadrant dans les ETA.
- Etc.

Suivis

Les ergothérapeutes ont suivi 139 stagiaires et nouveaux engagés. 52 font partie du projet Transition Insertion 2020 : des stagiaires, des nouveaux engagés et des anciens stagiaires qui ne sont plus suivis par l'école.

Grâce à leur travail sur le terrain, les ergothérapeutes ont pu favoriser certains engagements en mettant en valeur les qualités et expériences de la personne.

Stagiaires		Nouveaux engagés	
Suivi des stagiaires TI 2020	52	Suivi des engagés en CDD/CDI	60
Suivi des stagiaires hors projet TI 2020	11	Suivi des engagés en CAP	16
Total des stagiaires suivis	63	Total des engagés suivis	76
Stagiaires suivis engagés : 26 (dont 21 TI 2020)			
Stagiaires suivis engagés avec démission/licenciement/abandon de poste : 5 TI 2020			
Total des suivis (stagiaires et nouveaux engagés) : 139			

Il est difficile pour les entreprises de travail adapté de garder tous les travailleurs engagés. Les raisons sont multiples : respect du quota, retour de malades de longue durée, chômage temporaire, etc.

Actions mises en place

- Bilan ergothérapeutique réalisé après chaque stage, après une période d'adaptation pour un nouvel engagé.
- Transmission des informations tout au long du suivi aux différents partenaires (ETA, écoles).
- Réalisation d'adaptations (fiches pour la réalisation d'une palette, liste du matériel à prendre pour réaliser la tâche, procédure d'utilisation de certains outils (tondeuse à gazon, logiciel informatique pour l'accueil, etc.).
- Élaboration d'un recueil d'informations sur l'élève à destination des référents de TI2020 (août 2019) : récolte des données qui vont nous permettre d'accompagner l'élève en stage de manière plus approfondie.
- Conseils aux référents concernant les emplois vacants en ETA, les postes de travail qui pourraient correspondre au projet professionnel de l'élève.
- Sensibiliser l'employeur et des équipes en ETA, concernant les capacités et difficultés de la personne, en vue d'un engagement (au cas par cas).
- Proposer des sensibilisations aux élèves TI2020 concernant les règles de vie au travail, en classe, en collaboration avec les référents (cela a été fait dans une école), au début du stage ou de l'engagement.
- Visites en ETA organisées en collaboration avec les référents de TI2020 (ICPP, Sts Jean et Nicolas, Schaller).
- Création d'un jeu de carte pour préparer le projet professionnel (écoles et ETA).
- Initiative des ergothérapeutes : pour donner suite aux demandes de maux de dos. Proposition de séances d'étirements avant de commencer le travail → apprendre aux travailleurs comment le refaire de manière autonome pendant les pauses.
- Offrir notre expertise lors de journées sensibilisation lorsqu'elles sont organisées en ETA, concernant l'utilisation du matériel, conseils postures.
- Proposer des conseils sur l'achat de matériel pour améliorer le bien-être au poste de travail.
- Participation aux réunions organisées pour le projet CAP FSE.
- Participation aux salons organisés pour promouvoir l'emploi des jeunes, avec l'équipe FEBRAP et TI2020.
- Projet capsules vidéo avec les référents TI2020 : mieux préparer le projet professionnel de l'élève.

Collaboration avec la chargée de projet Bien-Etre au Travail : Affiches sur différentes thématiques (slogans à destination des travailleurs en ETA : Equipements de Protection Individuelle, chutes, harcèlement), liste du matériel ergothérapeutique en ETA pour les travailleurs.

Participation à la matinée emploi d'Inclusion Asbl : rencontre des jeunes en recherche d'insertion socio-professionnelle. Présentation des activités en ETA.

Temps passé en ETA

Les chiffres sont représentatifs de la taille de l'ETA, des secteurs jardin qui sont pleins durant la belle période. Et surtout ça dépend de la demande de l'ETA, certaines n'ont pas besoin de l'aide des ergothérapeutes. De mois en mois nous constatons que les demandes augmentent, victimes de leur succès.

Temps passé dans chaque ETA en 2019

ENTREPRISES ADAPTÉES	NOMBRE D'HEURES
APAM	72h30

APRE SERVICES	177h45
BROCHAGE RENAÎTRE	545h30
CITECO	185h
GROUPE FOES	61h15
L'OUVROIR	246h
LA FERME NOS PILIFS	82h45
LA SERRE OUTIL	11h00
LES JEUNES JARDINIERS	72h45
MANUFAST	79h00
TRAVIE	507h30
TRAVCO	61h15

APAM : suivi des CAP, conditionnement. Atelier d'expression des sentiments avec l'outil Kawa.

APRE SERVICES : suivi des CAP en jardin. Suivi des travailleurs en production, alimentaire, tri postal. Création d'une fiche procédurale pour les stagiaires au tri postal.

BROCHAGE RENAÎTRE : suivi des travailleurs sur tous les postes. Création d'une formation des tâches communes, livret qui reprend toutes les tâches sur tous les secteurs (transpalette, faire une palette, fermer une boîte). Fiche des critères d'évaluation sur les postes. Sensibilisation des moniteurs et responsables sur les bonnes postures (utilisation d'un transpalette, porter des charges, etc.). Sensibilisation d'une équipe valide à l'intégration d'un jeune avec trouble du spectre de l'autisme.

CITECO : suivi des travailleurs et CAP en jardin. Sensibilisation à la débroussailleuse (fiche). Fiche procédurale pour le matériel à prendre pour telle tâche. Fiche posture pour un travailleur, au quotidien, plus étirements ; ce document servira également aux responsables.

Nettoyage : en collaboration avec la monitrice, création du poste, fiche reprenant les matériaux à utiliser plus les étapes.

GROUPE FOES : suivi des stagiaires du projet dans tous les secteurs.

L'OUVROIR : suivi des stagiaires dans tous les secteurs. Fiches postures à chaque poste + utilisation transpalette. Rédaction d'un carnet de sensibilisation au handicap en collaboration avec la chargée Bien-être de l'ETA.

FERME NOS PILIFS : suivi de deux stagiaires TI 2020 à l'épicerie et à l'atelier bio. La cellule Au'Travail a accueilli des jeunes du projet.

LA SERRE OUTIL : rencontre de l'équipe, projet vidéo (secteur jardin).

JEUNES JARDINIERS : suivi en jardin, formation santé sécurité, animation d'un atelier port de charge. Création du poste à l'accueil, création fiches pour les étapes à connaître, la liste d'appel, les numéros essentiels à avoir.

MANUFAST : suivi des stagiaires TI 2020. Echange d'outils avec l'ergothérapeute en interne.

TRAVCO : suivi des stagiaires TI2020 en conditionnement, conseils pour du matériel ergonomique.

TRAVIE : suivi des travailleurs dans tous les secteurs, CAP en cuisine. Ateliers étirements, gym en matinée. Sensibilisation des équipes, formation transpalette, fiche sur la disposition des palettes, conseil pour l'achat du matériel ergonomique et les adaptations à faire dans l'entreprise.

Apprentissage du trajet + fiche pour une travailleuse en cellule CAP hors projet TI2020.

Formations

- Autisme et nouvelles technologies : présente les "trucs et astuces" employés par les parents et les professionnels pour faire face aux difficultés rencontrées dans l'usage des nouvelles technologies par les enfants autistes.
- ESAP : Système d'évaluation de la personne et de l'emploi qui permet de confronter des aptitudes intrinsèques de la personne aux exigences spécifiques de l'emploi.
- Réunion et Journée InterCAP : le Service Phare et la chargée Bien-Etre de la FEBRAP organisent des réunions avec les ETA. Tous parlent des travailleurs et de l'évolution des cellules CAP + intervention avec les moniteurs responsables de la cellule.

4. LES COMITÉS

4.1 Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Il est composé de représentants : Ministre de l'Enseignement obligatoire, des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet, de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé), de l'AVIQ, du Service PHARE, de l'EWETA, de la FEBRAP, du FOREM, d'ACTIRIS et de l'agence FSE, de la coordonnatrice du CCGPE-DGEO ainsi que le chef du projet Transition Insertion 2020.

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés dans le but d'atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Cette année, une demande a émané du Comité de suivi de Liège concerne le suivi qualité du projet. Il a donc été proposé d'effectuer un relevé d'impact afin de déterminer quels sont les effets produits par le projet sur cinq groupes : les élèves, les parents, les directions d'école, les équipes pédagogiques et les partenaires.

Une animation a été proposée en réunion afin que chacun évoque des thématiques qui pourraient être développées dans le cadre de ce relevé d'impact.

Tiago Dayez, suggère que le résultat de travail de recherche qualitatif pourrait être présenté au Comité de Suivi des programmes de la Commission qui se réunit deux fois par an, en décembre et juin pour les programmes FEDER et FSE. Celui-ci pourrait être présenté en juin 2020.

Ce document sera consultable en 2020.

4.2 Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité se réunit au minimum deux fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

4.3 Comité pédagogique

Le comité de suivi pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (6 réunions pour l'année 2019) réunissant les référents-coordonateurs et la coordinatrice pédagogique.

Lors de ces réunions, les objectifs de la coordinatrice pédagogique sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition Insertion 2020 »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "outils" méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux.

La coordinatrice pédagogique est aussi le relais avec le CCGPE-DGEO, la FEBRAP et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Elle est chargée de la rédaction du rapport annuel et met tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Elle participe à différents groupes de travail, colloques, matinées d'échange, etc.

Intervenants

Cette année, peu d'intervenants sont venus rencontrer les référents. Ces derniers ayant déjà une bonne connaissance du secteur.

ACTIRIS est venu nous réexpliquer leurs services et différentes aides.

En avril, la coordinatrice a organisé un suivi pédagogique avec les référents du projet TIQO dans le but de les aider à démarrer leurs actions et de faire ressortir des pratiques sur le décrochage scolaire, problématique trop souvent rencontrée.

5. AUTRES RÉUNIONS

Afin de permettre une bonne gestion du projet, la coordinatrice a veillé à s'informer, se former et à participer à des conférences et autres moments de débats.

5.1 Réunions entre partenaires

- À partir d'août : Préparation du Salon des Possibles 2020 en collaboration avec le Service Phare. Présentation aux intervenants et aux écoles spécialisées bruxelloises en novembre 2019.
- Redémarrage du projet Pool H : Le projet Transition Insertion 2020 est partenaire de ce projet pilote qui vise à stimuler l'emploi des personnes handicapées. Première phase : recrutement des Cartes jaunes ETA, 2^e phase : recrutement en entreprise ordinaire.
- Vers la diversité et l'inclusion dans l'emploi : ce 25 septembre 2019, Infor Jeunes Laeken a organisé un événement dont l'objectif est de favoriser la recherche d'emploi des jeunes issus de l'enseignement ordinaire ou spécialisé, porteurs de besoins spécifiques tels que les troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, etc.), ou les troubles de l'attention (TDAH). L'équipe de la FEBRAP a ainsi pu découvrir leur nouveau webdoc dédié aux aménagements raisonnables.

5.2 Formations

Mars - juin 2019 : intervision, formation sur l'intelligence collective « Comment résoudre ses problèmes de gouvernance? », Coopcity. Plusieurs outils et techniques d'animation en intelligence collective nous ont été proposés.

En octobre 2019 : formation « Pour une meilleure communication : « le langage facile à lire et à comprendre – Bruxelles », Inclusion asbl.

Cette année, la coordinatrice a pu participer à deux ateliers d'appropriation d'outils et d'échange de bonnes pratiques organisés par l'Instance Bassin Enseignement qualifiant, Formation, Emploi pour le Brabant wallon (IBEFE Bw) :

- En octobre 2019, « La Roue » et « Mes chemins d'apprentissage » en lien avec le cadre de référence pédagogique développé par Lire et Écrire – Cfr.
- En décembre 2019, « Élaboration du projet professionnel » proposée par Fanny Guillemain, formatrice pour TQ16.

La coordinatrice a également pu y emprunter trois jeux : « L'Explorama », le « Parl'Image » et l'« Odyssée des métiers ». Ces trois outils permettent aux accompagnants de favoriser une orientation positive des jeunes et des demandeurs d'emploi.

5.3 Colloques, conférences

Février 2019 : Symposium sur le Syndrome de Down, Louvain-La-Neuve. Différentes thématiques présentées dont « Mettre en contact les parents et les professionnels dans l'orientation de leur enfant handicapé ».

Mars 2019 : Atelier d'échanges Amarrages. Participations à deux ateliers : « L'axe des valeurs comme outil de connaissance de soi dans la relation d'aide » et « De la mise en place des Dispositifs Internes d'Accrochage Scolaire ».

Mai 2019 : Let's focus on HANDICAP, « Allier handicap et emploi dans votre politique RH, c'est possible ! ». Ce workshop donne des clés et des outils pour prendre conscience des aspects à considérer lors d'un recrutement d'une personne handicapée.

Décembre 2019 : participation à la conférence « Développer l'estime de soi chez l'adolescent » organisée par l'équipe des accompagnateurs du projet Amarrages.

6. Difficultés/facilités rencontrées

6.1. Difficultés

La charge de travail est difficile pour les référents qui cumulent deux mi-temps : accompagnement du jeune, élargissement du réseau, rencontres des partenaires difficiles, participation à des journées thématiques, formations, ...

Les horaires des professeurs trop contraignants : le mi-temps de 23 périodes n'est pas suffisant pour développer des projets transversaux.

Le fossé entre ce que l'on apprend à l'école et ce qui est réellement demandé dans les lieux de travail est encore trop profond ! La liste des métiers proposés à l'école devrait être « modernisée ».

Le manque d'investissement, la surprotection des parents ou ceux qui délèguent leurs rôles à l'école, est constaté chaque année ; il est très difficile de travailler sur cette thématique.

Il faut encore travailler sur les peurs et craintes véhiculées par les handicaps au sein des entreprises. Certains élèves ont du mal à en parler lors d'entretien par peur d'être discriminé.

Certains tests d'entrée aux formations ont un niveau élevé, même pour des formations de remise à niveau. Cela freine l'inscription dans des centres de formation.

Concernant les ergothérapeutes, ils constatent plusieurs difficultés :

- Méconnaissance de certaines particularités sur l'élève allant en stage en ETA (ses difficultés scolaires, son projet professionnel, ses forces et ses limites vécues lors des derniers stages etc.).
- Pas beaucoup de contacts avec d'autres personnes que les référents dans les écoles (informations supplémentaires).
- Certaines difficultés sont rencontrées chez les élèves sur le lieu de stage : difficulté à faire des calculs simples, d'écrire quelques phrases, réactions inadaptées face au changement de consigne ou de poste de travail, réactions inadaptées face à l'échec, règles de vie au travail.
- Encadrement : les moniteurs et responsables ne sont pas tous sensibilisés à la compréhension du handicap (impact sur l'embauche et les renouvellements de contrats).
- Pas d'intervention dans l'ordinaire, cela freine l'accompagnement et l'intégration de la majorité des jeunes du projet.

6.2. Facilités

Les années d'expériences professionnelles des référents coordinateurs et l'entente et la confiance entre eux sont des facteurs facilitants importants. En effet, lors des réunions ils peuvent échanger et se conseiller sur les thématiques souhaitées.

Le suivi et la confiance de la direction, les réunions de coordination avec les cheffes d'atelier, le travail en parallèle avec les professeurs donnent un élan positif au projet. Dans certains établissements, l'utilisation des PIA et du PIT informatique permet une communication immédiate à toute l'équipe éducative des projets mis en place.

Bonne collaboration avec les partenaires du projet et les ergothérapeutes de la FEBRAP, élargissement du réseau, curiosité des futurs employeurs sont également des éléments facilitants et encourageants.

Concernant les ergothérapeutes, ils constatent plusieurs éléments facilitants :

- Bonne collaboration avec les services sociaux, les responsables de production et les directions des ETA : de nombreuses demandes de conseils, suivis, collaboration pour des projets.
- Rencontre de certains partenaires pour le bien-être au travail lors des suivis (services d'accompagnement).
- Les postes de travail sont adaptés : tâches décomposées, proposition de polyvalence dans les tâches et les secteurs.
- Remise aux normes du matériel pour les postes de travail en ETA : demandes de conseils pour mieux choisir du matériel adapté aux besoins des travailleurs.

7. CONCLUSION

En 2018, nous comptons 9 écoles et 208 élèves dans le projet. En 2019, nous nous réjouissons d'avoir pu accueillir un total de 217 jeunes.

7 abandons ont été comptabilisés en 2018 contre 2 en 2019. L'emploi, lui, a significativement augmenté : de 24 en 2018 à 41 en 2019.

Nous pouvons donc constater que l'accompagnement est primordial au sein des établissements scolaires et en entreprise. En effet, le travail des référents-coordonateurs permet des sorties autres que l'emploi : le volontariat, le suivi par un service d'accompagnement, l'accès à d'autres formations (spécialisé ou ordinaire), le respect de l'hygiène, etc. Et celui des ergothérapeutes permet un engagement de meilleure qualité.

Au fur et à mesure des années, l'accompagnement est de plus en plus précis et adapté aux besoins du jeune. Grâce aux partenaires du projet les référents-coordonateurs ont plus de facilité à orienter leurs jeunes vers un avenir taillé sur mesure.